

ÉCHOS DU CONSEIL

Bulletin du conseil d'administration - CISSS de la Côte-Nord

21 septembre 2022
Volume 8, numéro 3

*Au nord de tout
ce que l'on peut devenir*

RENOUVELLEMENT DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En plus de la nomination de Mme Ginette Côté à titre de vice-présidente, le conseil d'administration a procédé à la nomination des membres de ses comités. Le renouvellement des comités doit être fait chaque année. À l'exception des membres d'office, la durée d'un mandat est de un an, mais il peut être renouvelé.

Voici la composition des comités :

Comité de gouvernance et d'éthique

Johanne Beaudoin

Josée Francoeur

Jean-Pierre Porlier

Denis Miousse

Solange Turgeon

Manon Asselin, PDG (membre d'office)

Comité de vigilance et de qualité

Jean-Pierre Porlier

Ginette Côté

Michaël Lavigne

Manon Asselin, PDG (membre d'office)

Manon Bourgeois, commissaire aux plaintes
et à la qualité des services (membre d'office)

Denis Miousse (invité permanent)

Nadine Volland, directrice des services
multidisciplinaires, qualité, évaluation,
performance et éthique (invitée permanente)

Comité de vérification

Michaël Lavigne

Ginette Côté

Diane Ouellet

Jean-Pierre Porlier

Benoît Méthot

Manon Asselin, PDG (invitée permanente)

Jean-Philippe Comtois, directeur des ressources
financières (invité permanent)

Comité des ressources humaines

Solange Turgeon

Diane Ouellet

Jean-Pierre Porlier

Johanne Beaudoin

Manon Asselin, PDG (invitée permanente)

Christine Pelletier, directrice des ressources
humaines, communications et affaires juridiques
(invitée permanente)

Bonification du financement des organismes communautaires	p. 2
Politique d'embauche du personnel étudiant	p. 2
Acquisition de deux maisons à Blanc-Sablon	p. 2
Nomination de l'auditeur externe	p. 2

Assemblée annuelle

d'information :

15 novembre 2022

Prochaine séance

du conseil

d'administration :

16 novembre 2022



Québec 

BONIFICATION DU FINANCEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Un financement additionnel de 1 420 873 \$ du Programme de soutien aux organismes (PSOC) est octroyé à la région, portant ainsi l'enveloppe annuelle à 20 599 053 \$. Ainsi, 71 organismes reconnus au PSOC et financés à la mission globale bénéficient d'un rehaussement de leur financement.

La répartition des sommes a été déterminée en fonction des demandes des organismes et de certains critères tels que la conformité avec les règles du PSOC, la démonstration du besoin d'un montant additionnel et l'équité dans le financement accordé à des organismes comparables. Au cours des trois dernières années, le PSOC a connu un rehaussement de plus de 4 M\$.

POLITIQUE D'EMBAUCHE DU PERSONNEL ÉTUDIANT

Le conseil d'administration a adopté la Politique d'embauche du personnel étudiant du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, qui vise à encadrer le processus de dotation, notamment en précisant les critères de sélection ainsi que les rôles et responsabilités des différentes personnes concernées.

Le CISSS favorise le recrutement et la rétention des étudiants au sein de ses installations et souhaite leur faire découvrir le milieu de la santé et des services sociaux durant leurs études. Les étudiants constituent une ressource précieuse pour l'établissement puisqu'ils permettent de soutenir les équipes en période de vacances et ainsi de garantir la qualité et la continuité des soins et des services.

ACQUISITION DE DEUX MAISONS À BLANC-SABLON

Le conseil d'administration a approuvé l'acquisition de deux maisons à Blanc-Sablon par Corélo (Corporation régionale de logements), situées au 32, rue Scheffer et au 15, rue Beaudoin. Ces résidences permettront d'héberger des professionnels (employés, médecins) œuvrant au CISSS de la Côte-Nord.

NOMINATION DE L'AUDITEUR EXTERNE

Le conseil d'administration a entériné la désignation de la firme Mallette, société de comptables professionnels agréés, à titre d'auditeur externe pour l'exercice financier 2022-2023 à la suite d'une recommandation favorable de la direction et du comité de vérification. Les services de la firme seront offerts au coût de 75 500 \$.

Lors de la séance du 25 septembre 2019, le conseil d'administration entérinait la nomination de Mallette à titre d'auditeur externe à la suite de l'appel d'offres effectué en août 2019, et ce, pour l'année 2019-2020 avec la possibilité de renouvellement pour les trois exercices subséquents.

En vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, un établissement public doit procéder à la nomination d'un auditeur externe avant le 30 septembre de chaque exercice financier.

VOS OPTIONS

AVANT D'ALLER À L'URGENCE :



Info-Santé
811



Votre
pharmacien



Votre médecin
de famille

Si votre vie est en danger, appelez immédiatement le 911